

## Bachelier en construction

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

2B TECHNIQUES SPECIALES 2			
Code	TECO2B36CON	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Giuseppe PALUMBO</b> (giuseppe.palumbo@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant d'appréhender les concepts de base de l'électricité et les notions relatives à la conception de l'installation d'une habitation unifamiliale.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable de (d') :

- Exploiter les notions et règles de base de l'électricité et du Règlement Général des Installations Electriques (RGIE) dans le contexte d'une habitation unifamiliale
- Élaborer, dessiner et lire les plans de l'installation électrique d'une habitation unifamiliale

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TECO2B36CON · 2B TECHNIQUES SPECIALES 2 24h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Electricité 24 h

#### Contenu

- Notions de base de l'électricité
- Règles de base du RGIE

#### Démarches d'apprentissage

- Etude de cas sous forme d'exercices dirigés
- Approche interactive
- Cours magistral

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Des éléments sur ce qui est attendu à l'examen sont donnés au fur et à mesure de l'avancement des séances

### **Ouvrages de référence**

Règlement Général des Installations Electriques

### **Supports**

Syllabus et document disponibles sur la plateforme numérique.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

### **Dispositions complémentaires**

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).